



SIÈGE
MAISON DES SYNDICATS
Jardin Desclieux
FORT-DE-FRANCE
Téléphone : 70-25-89

Syndicat CGTM des Missions Locales

Tourmente et torpeur à la Mission Locale de l'Espace Sud

Salariés des Missions Locales, Camarades,

Le Syndicat CGTM des Missions Locales dénonce avec fermeté **la procédure de licenciement** entamée à l'encontre de 2 salariées de la Mission Locale de l'Espace-Sud:

Les personnes concernées sont : madame **Gladys JACQUENS** secrétaire-adjointe du syndicat CGTM des Missions Locales, déléguée syndicale, déléguée du personnel, et madame **Maeva LARGEN** directrice adjointe de la MLES, toutes les deux exerçant sur l'antenne siège de la Mission Locale de l'Espace Sud à Rivière-Salée.

- Madame **Maeva LARGEN**, mise en accusation, serait insuffisante selon les dires de la Présidente de la MLES Josiane PINVILLE, mais suffisamment douée pour exercer en tant que Directrice par Intérim. Pour mémoire **Maëva LARGEN, a contribué à la mise en place et la construction de la Mission Locale de l'Espace Sud** à l'époque des PAIO.
- Madame **Gladys JACQUENS** est quant à elle, responsable de l'antenne de Rivière Salée est également mise à pied à titre conservatoire non rémunérée avec reconduction, l'urgence de son départ de la Mission Locale était telle pour **la Présidente madame PINVILLE**, que pour récupérer ses effets personnels à son bureau elle fut accompagnée « **sous escorte** » et ce jusqu'au au portail de la structure.

La **CGTM** dénonce ces **comportements abusifs** de la Présidente de la Mission Locale de l'Espace Sud, d'autant que ces agissements ne sont jusqu'ici pas justifiés. De toute évidence il s'agit là d'une chasse aux sorcières, du fait que la présidente aurait été mécontente des interventions de ces représentants du personnel lors de l'AGE du 7 Juillet et de l'AG du 8 septembre de la Mission Locale de l'Espace Sud.

- d'évincer la présence des élus des 12 communes du sud,
- de nommer comme trésorier un représentant de la CTM,
- de faire entrer des syndicats amis qui ne faisait pas partie des syndicats représentatif de la structure,
- **et surtout de la volonté d'acquérir les pleins pouvoir pendant 6 ans au lieu de 3 ans avec comme privilège de pouvoir exclure les membres du CA selon son bon vouloir.**

Ainsi des membres du personnel, pour avoir dénoncé des abus de l'actuelle Présidente de la Mission Locale de l'Espace Sud, seraient donc menacés de licenciement. C'est là manifestement un **abus de pouvoir** et une malheureuse tentative d'imposer un **règne de la Terreur**.

C'est proprement inacceptable ! Il faut savoir par ailleurs, que dans le triste bilan de la nouvelle Présidente en poste depuis Avril 2016 il y a eu :

- **2 licenciements** (une assistance administrative, un directeur)
- **2 mises à pied à titre compensatoire sans rémunération à durée non arrêtée** (une directrice adjointe et une responsable de secteur déléguée du personnel déléguée syndical)

Le respect du CODE DU TRAVAIL et de la convention collective des Missions Locales n'existent plus au sein de la MLES, les convenances non plus car les DP (c'est à dire le personnel) « pinailent et aboient » selon les propos tenus par le tout nouveau Directeur fraîchement débarqué le 10 octobre 2016 sous couvert de sa Présidente.

Trop c'est trop !

Camarades il nous faut agir, le réseau doit être en ALERTE et doit ABSOLUMENT rester VIGILANT !

**Qu'advient-il des personnels ?
Quand et qui sera la prochaine cible ?**

Plus que jamais le réseau des Missions Locales est fragile, car il est au centre de toutes les mutations, de toutes les passions et des convoitises malsaines !

Du Centre, du Nord ou du Sud le combat est le même.... le respect inaliénable des travailleurs du réseau des missions locales.

**Camarades Mobilisons-nous ensemble !!!
Faisons échec à cette tentative scélérate !**

Fort de France le 21 novembre 2016